



M. Pierre CHAPPARD
Mme Pauline LONDEIX
ACT UP-PARIS
B.P. 287 – 75525 Paris Cedex 11

M. Jean LEONETTI
Ministre auprès du ministre d'Etat,
ministre des Affaires Etrangères et européennes,
chargé des Affaires Européennes
Ministère des Affaires Etrangères
37 Quai d'Orsay
75351 Paris cedex 07
Tel : 01 43 17 53 53

Référence : Soutien public aux médicaments génériques à bas prix
Objet : Demande de rendez-vous et demande de prise de position publique
C.C. : M. Christophe PARISOT, M. Yves GOUNIN, M. Samuel BAROUKH

Paris, le lundi 8 août 2011

Monsieur le Ministre,

Comme nous avons pu l'indiquer à plusieurs reprises au Président de la République et à ses conseillers, ainsi qu'à Mme Christine Lagarde le 7 avril dernier lors d'une réunion à l'Elysée, **de nombreux accords actuellement négociés à Bruxelles menacent l'accès aux médicaments génériques à bas prix, et de ce fait l'accès aux traitements dans les pays en développement.** Ces accords risquent de remettre en cause l'ensemble des efforts menés jusqu'ici par la communauté internationale, en particulier par la France, pour tenter de juguler la pandémie de VIH/sida à travers le monde.

Le Président de la République a réaffirmé, lors de cette réunion, son soutien aux médicaments génériques. Dans un courrier datant du 26 avril envoyé à Act Up-Paris, le chef de cabinet du Président, Guillaume Lambert réitère ce soutien. Lors de la réunion du 7 avril, le Président de la République avait par ailleurs donné son feu vert à ses conseillers pour que ceux-ci travaillent à l'organisation d'une réunion interministérielle dans des délais raisonnables.

Nous savons que la France pousse au niveau européen et dans le cadre de ces accords pour un renforcement du droit de propriété intellectuelle, des brevets et de la protection des données dans le but de renforcer les monopoles des firmes européennes. Alors que le Ministère de l'Economie et des Finances est aujourd'hui le ministère français le plus impliqué dans ces négociations européennes, nous pensons que vous avez un rôle décisif à jouer pour que les enjeux de santé publique soient pris en considération. Nous pensons également qu'une prise de position de votre



part, en tant que Ministre aux Affaires européennes, serait décisive pour rappeler à l'ordre la Commission Européenne sur son mandat.

Au cours de l'année dernière, nous avons pu nous entretenir avec le directeur de cabinet d'Anne-Marie Idrac, ancienne secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Emmanuel Glimet, ainsi qu'avec les négociateurs français de l'accord sur la contrefaçon (ACTA) et des accords de libres échanges (ALE/FTA), Patrice Guyot et Jean-Philippe Müller. Les négociateurs ont refusé de reconnaître les implications de ces accords sur la santé publique.

Pourtant, à ce stade, de nombreux éléments justifient nos inquiétudes ainsi que celles de nombreux acteurs de la lutte contre la pandémie. Récemment, l'OMS, ONUSIDA, UNITAID, le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ou encore le Programme des Nations-Unies pour le développement ont exprimé leurs inquiétudes concernant la multiplication des accords bilatéraux négociés par l'Union Européenne (avec l'Inde, les pays d'Asie du Sud-est, la région MERCOSUR, ainsi que de nombreux pays d'Afrique) et accords internationaux (ACTA).

En s'attaquant à l'exportation et à la production des médicaments génériques à bas prix, ces accords risquent de faire augmenter sensiblement le prix des produits de santé dans les pays en développement. Pourtant, la concurrence par les génériques est aujourd'hui le seul moyen de faire baisser le prix de nombreuses molécules vitales. Ces accords remettent par ailleurs en cause les accords de Doha de 2001, et contournent les instances internationales existantes dans lesquelles les pays en développement sont représentés (OMPI, OMS, OMC, OMD, etc.).

Sans la concurrence par les génériques, la France et le Président Sarkozy pourront faire une croix sur les engagements pris lors des sommets du G8 de 2007, 2008, 2009, et 2010 d'assurer l'accès universel aux traitements des trois grandes pandémies. Ils pourront également faire une croix sur les espoirs d'inverser la courbe de la pandémie de VIH d'ici 2015, et de mettre 15 millions de personnes sous traitements comme promis lors du Sommet des Nations Unies sur le VIH à New York en juin dernier. Par ailleurs, l'augmentation de la contribution française au Fonds Mondial de 20% n'aura servi à rien dans la mesure où le prix des produits de santé augmentera si ces accords sont signés.

En juillet 2011, **180 000** personnes ont été tuées par le VIH à travers le monde et **450 000** ont succombé aux trois grandes pandémies réunies. Ces personnes ne seraient pas mortes si elles avaient pu accéder à des molécules vitales, dont la plupart restent inabordables.

C'est pourquoi, nous souhaiterions nous entretenir avec vous dans les semaines à venir, afin d'échanger sur l'ensemble de ces questions.

Dans l'attente d'une réponse rapide et favorable, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération.

Pierre CHAPPARD
Président

Pauline LONDEIX
Responsable Plaidoyer International

Vous trouverez ci-joints les documents suivants :



- (1) Le courrier de Guillaume Lambert, chef de Cabinet du Président de la République adressé à Act Up-Paris
- (2) Le communiqué de l'OMS, l'ONUSIDA, le PNUD s'inquiétant de l'ensemble de ces accords
- (3) Le communiqué du Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme sur ces accords
- (4) Le Communiqué d'UNITAID sur le même sujet
- (5) Le courrier du 6 avril 2011 de demande d'organisation d'une réunion inter-ministérielle (Act Up-Paris, Aides, Médecins sans frontières, Oxfam-France, Sidaction)